

■ **Paolo Masetti**, à Lausanne, exploitation d'un bar-restaurant (FOSC du 13.05.1983, p. 1634). Par décision du 22 août 2002, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 9944 du 16.10.2002  
(00696174 / CH-550.0.055.034-6)